

suis moins aujourd'hui de ce que j'appellerai l'Américain moyen. Je crois que c'est Poincaré qui parlait du Français moyen. On me dit que "l'américain moyen" peut se traduire par "the average American", ou "the mean American". La deuxième version exprimerait peut-être mieux mon opinion lorsque je songe au rejet des quatorze points de Woodrow Wilson, dont l'un stipulait l'établissement de la Pologne indépendante. J'espère en des jours meilleurs, j'espère voir les Etats-Unis jouer le rôle d'arbitre et aider à maintenir la paix dans le monde.

J'appuie cette convention de tout cœur.

Le très honorable M. GRAHAM: Puis-je poser une question qui me semble à propos? Le très honorable leader de la Chambre est-il en mesure de nous donner des renseignements sur les négociations entre les Etats-Unis et le Canada relativement à une convention commerciale?

Le très honorable M. MEIGHEN: Je regrette ne pouvoir dire que ceci: je ne suis pas l'un des négociateurs. J'ignore où en sont les négociations.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 2e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Le très honorable M. MEIGHEN propose la 3e lecture du bill.

L'honorable M. DANDURAND: J'attire l'attention du très honorable collègue à l'étrange rédaction des articles 1 et 3 de la version française du bill. Mais puisque la convention est signée, on ne peut probablement la modifier que du consentement des deux parties.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 3e fois, puis adopté.)

BILL DES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

MESSAGE DES COMMUNES

Le Sénat passe à l'examen d'un message de la Chambre des communes informant le Sénat qu'elle a repoussé certains amendements apportés par le Sénat au bill 79, Loi modifiant la loi des enquêtes sur les coalitions.

Le très honorable M. MEIGHEN: Honorables sénateurs, je traiterai d'abord du dernier amendement, celui qui se rapporte au mot "likely". Lorsque le bill nous parvint, il stipulait que si le tribunal décidait qu'une fusion fonctionnait ou pouvait fonctionner au détriment du public, la fusion devait être dissoute et une punition ordonnée. Nous avons enlevé le mot "likely" et l'avons rem-

placé par "designed", parce que le mot "likely" impose au tribunal le devoir de supputer les possibilités du commerce et de l'industrie. Mais si on emploie le mot "designed", le tribunal est simplement obligé de déterminer l'intention de l'organisateur de la fusion. On ne saurait punir quelqu'un de ce qui pourrait arriver comme résultat de ses actions, à moins qu'il n'ait l'intention de commettre un crime. Partout ailleurs, lorsqu'il s'agit de matières criminelles, on emploie le mot "designed", et il ne fait aucun doute que c'est le mot convenable ici. Mais la question n'est pas de première importance, et je suis prêt, pour ma part, à céder devant l'autre Chambre à ce sujet.

L'autre amendement est de caractère différent. Il n'est pas exact de dire que la loi des enquêtes sur les coalitions vise à prévenir les coalitions autres que celles qui se rapportent à l'industrie et au commerce. Le message est la conséquence d'une méprise. En examinant la loi, vous verrez qu'elle est fondée sur notre juridiction en matière d'industrie et de commerce. C'est là le roc constitutionnel sur lequel nous nous plaçons. Les divers articles de la loi sont reliés au commerce, à l'industrie et aux denrées. Ainsi, l'intention n'a jamais été d'arriver à régler une coalition de la profession médicale ou de la profession légale concernant leurs services professionnels.

L'honorable M. MURDOCK: Et les plombiers?

Le très honorable M. MEIGHEN: Ni des plombiers lorsqu'il s'agit de leurs services. Elle a juridiction sur la plomberie dont les fournitures relèvent de l'industrie et du commerce. Le message de l'autre Chambre est basé sur un erreur fondamentale et je propose:

Que le Sénat n'insiste pas sur le second, mais qu'il insiste sur le premier amendement.

L'honorable M. DANDURAND: Je n'ai pas la loi sous les yeux, mais je suis porté à m'accorder avec l'interprétation de mon très honorable ami. Les raisons qu'il vient de donner seront sans doute indiquées au message qu'on enverra à la Chambre des communes.

Le très honorable M. MEIGHEN: J'aimerais à entendre l'opinion de l'honorable sénateur de Parkdale (l'honorable M. Murdock). Il est plus intéressé à la loi que le reste d'entre nous.

L'honorable M. MURDOCK: Quant au mot "designed", le profane que je suis ne peut concevoir comment on pourrait arriver à prouver devant les tribunaux que certaines